

LE TEMPS

Bourse Lundi 29 août 2011

Les nouvelles règles pour investir aux Etats–Unis posent problème aux familles riches

Par Dan McCrum New York

Les nouvelles règles pour investir aux Etats–Unis posent problème aux familles riches qui doivent choisir entre l’abandon de la confidentialité de leurs investissements et un risque légal La réglementation américaine oblige les étrangers à abandonner la confidentialité de leurs investissements. A moins de prendre un risque légal

Les familles riches du monde entier auront le choix entre l’abandon de la confidentialité de leurs investissements et un risque légal important, découlant de nouvelles dispositions américaines qui visent à rendre les fonds alternatifs plus transparents.

Il suffira que les établissements destinés à gérer des fortunes familiales aient un lien ténu avec les Etats–Unis pour qu’il leur soit demandé de s’enregistrer comme conseillers financiers auprès de la Securities and Exchange Commission (SEC). Les avocats mettent en garde: toute famille qui négligerait de le faire courra le risque de se voir exiger des dommages et intérêts en cas de poursuite devant les tribunaux américains par des membres isolés de la famille ou par des employés mécontents.

C’est une aubaine pour les autorités fiscales, pour les compileurs des plus grandes fortunes ou simplement pour les curieux: les familles qui s’enregistreront devront déclarer en détail leurs biens ainsi que l’identité de ceux pour qui la société de gestion – appelée «family office» – gère de l’argent.

Ces nouvelles règles découlent de la loi de réforme de la régulation financière dite «Dodd–Frank», qui prévoit une exemption pour les family offices. Mais celle–ci est strictement délimitée. Pour échapper à l’enregistrement, les établissements ne doivent gérer des fonds que pour des personnes liées par le sang, le mariage ou des liens légaux. Le milliardaire George Soros a mis le sujet en évidence aux Etats–Unis en rendant aux investisseurs non membres de sa famille le solde de l’argent qu’il gérait pour eux via son hedge fund.

Président de G9 Family Office Network, une association professionnelle, Stephen Fern estime qu’«en dehors des Etats–Unis, les avocats ne se sont pas encore saisis du sujet et qu’il y a probablement une grande majorité de familles qui n’ont pas encore ouvert les yeux».

Un membre de la famille qui étudie aux Etats–Unis et décide de s’y établir après son collège, par exemple, ou alors une famille qui a établi une société à responsabilité limitée pour gérer ses biens américains auront l’obligation de s’enregistrer. Les coinvestisseurs résidant aux Etats–Unis dans une société détenue par sa famille – gérée par un family office – pourraient aussi être contraints de s’enregistrer.

«En fait, la SEC n’a pas vraiment la volonté de réglementer les family offices, affirme David Guin, partenaire de Withers, une société de conseil. Mais elle ne veut pas l’exemption générale qui leur est accordée puisse servir de couverture pour ceux qui sont visés par la nouvelle réglementation.»

Traduit de l'anglais par Xavier Pellegrini/Textes.ch

© Financial Times 2011

LE TEMPS © 2012 **Le Temps SA**